



Honoraires de transaction TTC à la charge du vendeur *

PRIX DE VENTE	HABITATION/PROFESSIONNEL	TERRAIN	COMMERCIAL/INDUSTRIEL
Jusqu'à 25 000 €	10 % TTC	10 % TTC	10 % TTC
De 25 001 € à 150 000 €	7 % TTC	7 % TTC	7 % TTC
De 150 001 € à 200 000 €	6 % TTC	6 % TTC	6 % TTC
De 200 001 et plus	5 % TTC	5 % TTC	5 % TTC

***CAS EXCEPTIONNEL : honoraires à la charge de l'acquéreur (succession).**

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Honoraires au 1^{er} Mars 2019

Act'immo

37, boulevard Charles de Gaulle – 95110 Sannois

Tel : 01 30 25 23 23 – Email : actimmosannois@orpi.com

S.A.R.L ESTEL au capital de 12000€ - RCS Pontoise B 429 884 695 – Code APE 6831Z – Garantie Financière QBE Insurance (Europe) limited

Carte professionnelle CPI 9501 2016 000 012 822 délivrée par la CCI de Paris ile de France – SIRET 429 884 695 00017

Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante